

JOURNÉE D'ÉTUDE 8h30-17h30

LA LOI POUR LA RECONQUÊTE
DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA NATURE
ET DES PAYSAGES

MER
15
MARS
2017



Amphi B

Faculté de droit et des sciences politiques

www.univ-nantes.fr/droit

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES

DCS



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

MER
15
mars
2017

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture de la journée d'étude

9h10 De nouveaux principes, de nouveaux fondements

- L'avènement de nouveaux principes en droit de l'environnement : non régression et solidarité

Karine Foucher

- La consécration législative du préjudice écologique

Blanche Lormeteau

- La réparation du préjudice écologique

François Collart Dutilleul

10h10 Questions/débat

10h30 Pause café

11h00 La loi biodiversité et les espaces

- La loi biodiversité et le droit de l'urbanisme

Jean-François Struillou

- Les évolutions en matière de protection des milieux marins

Odile Delfour

- La loi biodiversité et la conception du paysage par le droit

Nicolas Hutten

12h00 Questions/Débat

12h30 Repas

14h00 De nouveaux outils

- L'apport de la loi biodiversité à la compensation écologique

Marthe Lucas

- Les obligations réelles environnementales

Gaëlle Audrain-Demey

- Les zones prioritaires pour la biodiversité

Anne Ménard

15h00 Questions/Débat

15h20 Pause café

15h50 La loi biodiversité et l'usage des ressources

- L'accès aux ressources génétiques

Agathe Van Lang

- Le principe de complémentarité entre l'environnement et l'agriculture

Carolina Gualdron - Tolosa

16h50 Questions/Débat

17h10 Conclusion - La mise en place de l'Agence française de la biodiversité

Raphaël Romi

17h30 Fin de la journée d'étude